

Fonds propres:

CONDITIONS D'OCTROI POUR PRET HYPOTHECAIRE

TAUX VARIABLES TAUX FIXES

20% de l'investissement total dont au min. 10% sous

forme de liquidités cash ne provenant pas du 2^{ème} pilier (prévoyance professionnelle obligatoire, surobligatoire,

facultative, police ou compte de libre passage).

min. 1.00 % du montant total de la dette sous forme de

police de prévoyance liée souscrite auprès de la CCAP.

Amortissement: La dette hypothécaire doit être ramenée aux 2/3 de la

valeur du prix d'investissement, connu au moment de

l'acquisition de l'objet, en l'espace de 20 ans.

Échéances: trimestrielles les 31.03/30.06/30.09/31.12

ouverture obligatoire d'un compte courant hypothécaire Paiement intérêts :

auprès de la CCAP, sans frais de gestion.

par cédules hypothécaires au porteur dont le montant

total s'élève au min, au montant de la dette. **Garanties:**

Par les polices de prévoyance liée utilisées pour

l'amortissement.

taux d'intérêts contractuel majoré de 0.50 % calculé sur Intérêts impayés :

la période échue et sur le montant des intérêts dus.

Dénonciation : préavis 3 mois pour la fin d'un mois.

frais de dossier pour un montant min. de CHF 200.--, Frais de rembt :

revu annuellement par la Direction.

20% de l'investissement total dont au min. 10% sous

forme de liquidités cash ne provenant pas du 2^{ème} pilier (prévoyance professionnelle obligatoire, surobligatoire,

facultative, police ou compte de libre passage).

Amortissement: Idem taux variables

Fonds propres :

Échéances · Idem taux variables

Paiement intérêts : Idem taux variables

Garanties: Idem taux variables

taux d'intérêts contractuel majoré de 4.00 % calculé sur Intérêts impayés :

la période échue et sur le montant des intérêts dus.

en cas de retard de remboursement suite à la Dénonciation par la

dénonciation, l'intérêt contractuel est majoré de 0.50 %, CCAP: mais au minimum 5.00 %.

préavis 3 mois pour la fin d'un mois.

Rembt anticipé Calcul d'une commission suppl. de 1.00 % par année sur

par l'emprunteur : le montant total de la dette et le nombre d'années

restantes jusqu'à l'échéance contractuelle.

Frais de rembt : Idem taux variables

F-538v53

D-Conditions d'octroi prêt hypothécaire v.5.3 du 02.08.2018 JBU/bp